

*Loi anti-inflation*

traitement a été accru de \$27,467. Je suis très irrité quand j'examine ces chiffres, monsieur l'Orateur, car le gouvernement compte que les simples travailleurs se serreront la ceinture. Les administrateurs des sociétés font des abus et réussissent à se soustraire au programme de contrôle, grâce à des échappatoires dans la loi.

La cinquième compagnie est la Ashland Oil Canada Limited de Calgary. Le président du conseil d'administration H. Earl Joudrie a reçu une hausse de salaire de 10.5 p. 100 ou de \$12,450. Le président de la compagnie, Vernon Van Sant, fils, a obtenu une augmentation de 8.2 p. 100 ou \$8,700.

● (1650)

Je passe à la sixième société, Pacific Petroleum Ltd. de Calgary, dont le président, L. M. Rasmussen, a touché une augmentation de traitement de \$21,455, soit 13.6 p. 100; le vice-président exécutif, A. M. McIntosh, a touché une augmentation de \$30,372, soit 42.8 p. 100, ce qui n'est pas mal pour lui qui touchait avant cette augmentation un traitement de \$71,030, ce qui l'a porté à \$101,402, c'était l'an dernier, en vertu du programme du ministre des Finances (M. Macdonald). Le suivant, le vice-président principal, W. H. Tye, a vu son traitement porté à \$100,578, grâce à une augmentation de \$8,533, qui représente 9.2 p. 100; et ensuite Kelly H. Gibson, administrateur de la société, un pauvre homme qui ne gagnait que \$127,917 et dont le traitement s'établissait l'an dernier à \$142,144, a touché une augmentation de \$14,227, ce qui représente 11.1 p. 100. Ces relèvements de salaire sont beaucoup plus élevés que les salaires que touchent mes électeurs, ce qui, à mon avis, n'est pas juste.

La septième société que j'aimerais mentionner est l'Aquitaine Co. of Canada de Calgary. C'est M. Jacques Payah qui est président de cette société. Il a reçu une augmentation de \$15,570, ce qui fait 20.2 p. 100; son traitement est passé de \$76,946 à \$92,516.

La huitième société est la Quebecor Inc. de Montréal. Le vice-président exécutif de cette société s'appelle Pierre Gauvreau. Il a eu une augmentation de \$10,110, soit de 18.9 p. 100.

La neuvième société est la Dome Petroleum Ltd. de Calgary. Son président, M. W. E. Richards, a reçu une hausse de \$5,757, soit de 6 p. 100. Son traitement est passé de \$95,169 à \$100,926.

La dixième société est la Home Oil Co. Ltd. dont M. R. F. Phillips est le président. L'année dernière, il a reçu une augmentation de \$3,608, soit de 4.2 p. 100. C'est un pauvre malheureux dont le traitement est passé de \$85,250 à \$88,858. Quant au vice-président exécutif de cette société, M. M. P. Paulson, il a eu une augmentation de \$3,400, soit de 4.9 p. 100.

La onzième société est la Chieftain Development Co. Ltd., d'Edmonton. Son président est M. Stanley A. Milner. Il a reçu une hausse de salaire de \$5,593, soit 8.5 p. 100. Son vice-président, M. Gerald W. Youell, a reçu lui \$3,598, soit 8.7 p. 100.

[M. Nystrom.]

La douzième société est la Ranger Oil (Canada) Ltd., dont le président est M. John Pierce . . .

**Une voix:** Il lit l'annuaire téléphonique.

**M. Nystrom:** Pour la gouverne du député, je lis une liste des gens qui ont obtenu l'an dernier des hausses salariales de plus de \$2,400, malgré le programme de contrôles du gouvernement canadien.

**M. Stevens:** Nous en avons déjà parlé à deux reprises.

**M. Nystrom:** Le programme de réglementation limitait les hausses de traitement à \$2,400.

**M. Stevens:** Vous allez voter comme nous alors?

**M. Nystrom:** Et comment!

**M. Stevens:** Fort bien.

**Des voix:** Bravo!

**M. Nystrom:** A mon avis, il serait utile de verser au compte rendu officiel des preuves concrètes des injustices que comporte le programme du ministre des Finances.

Lorsque le député de York-Simcoe (M. Stevens) m'a interrompu, je parlais de Ranger Oil (Canada) Ltd. Le président de cette compagnie, M. John Pierce, a bénéficié d'une hausse de traitement de \$6,252, soit de 6.6 p. 100. Son traitement est passé de \$94,748 à \$101,000.

La treizième compagnie est la Sun Lite Oil Company Ltd. Son président, M. Edwin C. James, a touché une hausse de traitement l'an dernier de \$5,000, soit de 9.7 p. 100; et le vice-président, M. Donald E. Hockaday, de \$5,000, aussi de 9.7 p. 100.

La Scurry-Rainbow Oil Ltd. de Calgary est la quatorzième compagnie. M. F. C. Finn, son vice-président, a touché une augmentation de \$3,050, soit de 7.5 p. 100.

La quinzième compagnie est Westburne Petroleum Services Ltd. Son président, Walter S. Zaruby, a obtenu une augmentation de traitement de \$12,000, soit 17.2 p. 100.

Il n'y a absolument aucune justice entre les riches et le citoyen ordinaire dans notre société. C'est typique des priorités du gouvernement libéral d'en face.

Ensuite, la seizième compagnie est Placer Development Ltd., de Vancouver. Le président du conseil d'administration, Ross G. Duthie, a obtenu une augmentation de traitement de \$12,458, soit 14.5 p. 100. La plupart de mes vieillards pensionnés ne reçoivent pas autant en deux ans.

La dix-septième compagnie est Norcen Energy Resources Ltd., de Toronto. Le président est Edward Battle. Il a reçu une augmentation de traitement de \$3,100, soit 2.6 p. 100.

J'aimerais maintenant parler de certaines des plus grandes entreprises. La dix-huitième est Imperial Oil Ltée. de Toronto. Le président et président du conseil d'administration, John Armstrong, touchait \$234,333 en 1975. Pour être juste, son salaire aurait dû être diminué, mais, au lieu de cela, il a été porté à \$251,600, soit une augmentation de \$17,267 ou 7.4 p. 100.